

Pour gagner le retrait, étendons et intensifions la lutte !

Jeudi 20 février,

Toutes et tous en grève et dans la rue !

**La retraite universelle par points, nous n'en voulons pas,
ni pour nous, ni pour nos enfants !**

Depuis le 5 décembre dernier, la mobilisation sociale contre la réforme gouvernementale des retraites a été ponctuée de temps forts autour des manifestations massives interprofessionnelles et intersyndicales.

Face à une réforme gouvernementale qui casse notre système intergénérationnel et solidaire, qui nivelle vers le bas les droits des salariés, des privés d'emploi, des personnes en situation de handicap, des retraités, des femmes, des hommes, des jeunes et qui donne peu d'espoir aux générations futures, continuons à nous mobiliser et à dire non à la régression sociale !

Plus les jours passent et plus le rejet de ce projet est massif, dans l'opinion publique, comme par des experts économiques de tout bord. Le Conseil d'État a également taclé le gouvernement en dénonçant des projections financières floues et partielles ainsi que le manque de visibilité pour les futurs retraités ! Quand et avec combien je partirai reste toujours la grande question. Plus tard et avec moins, ça c'est sûr !

Le gouvernement insiste, veut passer en force et demande de voter au parlement une loi remplie d'inconnues. Arrêtons-le !

La victoire est à portée de main, et l'élargissement de la mobilisation s'impose. Poursuivons la lutte engagée et maintenons la pression pour faire reculer ce gouvernement de plus en plus fébrile sur le dossier retraite !

**Public – Privé, Jeunes – Retraités :
c'est tous ensemble qu'on va gagner.**



Des principes clairs pour répondre aux besoins de tous :

Les propositions de la CGT !

- Garantir la possibilité d'un départ à 60 ans et à taux plein.
- Assurer un niveau de pension d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète avec la suppression des décotes.
- Indexer les retraites sur le niveau des salaires et non sur celui des prix.
- Élever le minimum de pension nette au niveau du SMIC (1 200 €) pour une carrière complète.
- Reconnaître la pénibilité avec une politique de prévention et de réparation visant à l'amélioration des fins de carrière (temps partiel, Préretraite Progressive ...), départs anticipés (1 trimestre par année d'exposition).
- Égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- Comptabiliser les années d'étude et la précarité.

**L'UD CGT de Meurthe & Moselle appelle l'ensemble du monde du travail à faire grève et à participer massivement à la manifestation départementale
Jeudi 20 février 2020**

À Nancy -Rassemblement à 13h30 - Place de la République.

Le projet du gouvernement, c'est une baisse généralisée des pensions !



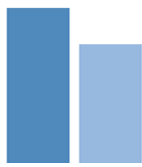
Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel



son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système à points

commence à 22 ans carrière continue (ni chômage, ni temps partiel) retraite à 64 ans

Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire

Source : collectif @nosretraites
illustrations : Freepik



Marie
née en 1961
fonctionnaire de catégorie B
dans une administration
système actuel



sa fille **Maryam**
née en 1990
fonctionnaire de catégorie B
dans la même administration
système à points

commence à 22 ans carrière continue (ni chômage, ni temps partiel) retraite à 64 ans

Sa pension représente
64 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
54 %
de son dernier salaire

Source : collectif @nosretraites
illustrations : Freepik



Jules
né en 1961
employé au SMIC
toute sa carrière
système actuel



son fils **Julien**
né en 1990
employé au SMIC toute
sa carrière, même entreprise
système à points

commence à 22 ans carrière continue (ni chômage, ni temps partiel) retraite à 64 ans

Sa pension représente
82 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
65 %
de son dernier salaire

Source : collectif @nosretraites
illustrations : Freepik



Manon
Professeur des écoles
célibataire et sans enfant.
Tous les trimestres cotisés
système actuel



Margot
Professeur des écoles
célibataire et sans enfant.
Tous les trimestres cotisés
système à points

43 ans de carrière carrière continue

Sa pension représente
75 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
47 %
de son dernier salaire

Source : FNEC FP FO
illustrations : Freepik

La richesse, c'est nous qui la produisons, c'est à nous de décider de sa répartition !

Pour justifier leur réforme Macron et Delevoeye expliquent que nous n'aurions plus les moyens de financer notre système de retraite.

En réalité, l'objectif du gouvernement est de limiter les dépenses liées au retraites à 14 % du PIB. C'est la fameuse « règle d'or ».



Il manque de l'argent pour les retraites ? On sait où le trouver !

- 1. Augmenter les salaires.** Plus de salaire, c'est plus de cotisations sociales et donc plus d'argent pour les retraites.
- 2. Appliquer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.** Ce serait 6,5 milliards d'euros de cotisations en plus.
- 3. Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales.** Il y a 20 milliards d'euros à récupérer.
- 4. Taxer les profits financiers.** Alors que les dividendes versées aux actionnaires explosent, cette mesure permettrait de dégager 30 milliards d'euros.
- 5. En augmentant les taux de cotisation** de 0,2 à 0,4 point par an, on assure la pérennité du système. Cela représenterait une augmentation mensuelle de 1,60 € pour les travailleurs et de 2,40 € pour les patrons.



RETRAITE PAR POINTS
RETRAITE EN MOINS

RÉSISTONS TOUS ENSEMBLE



L'UD CGT de Meurthe & Moselle appelle l'ensemble du monde du travail à faire grève et à participer massivement à la manifestation départementale
Jeudi 20 février 2020

À Nancy -Rassemblement à 13h30 - Place de la République.

Ne pas jeter sur la Voie Publique

Nancy, le 11 février 2020